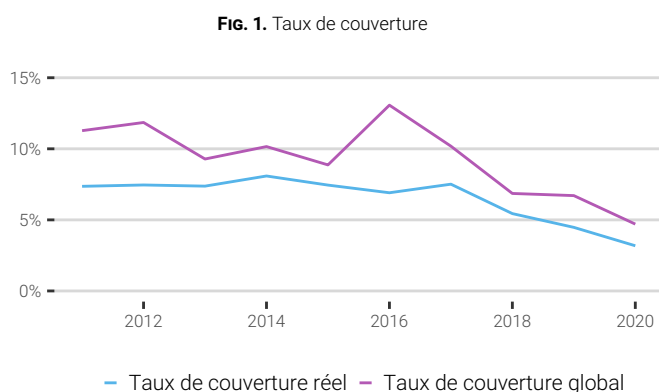


## Bilan Commerce extérieur en 2020

**L'année 2020 est marquée par la pandémie de COVID-19. En Polynésie française, la fermeture des frontières à l'international, entre fin mars et fin juin 2020, entraîne la baisse de 20 % du déficit de la balance commerciale réelle entre 2019 et 2020. Cette crise sanitaire impacte la valeur des importations et encore plus celle des exportations.**

### La Polynésie française toujours très dépendante des marchés extérieurs



Source : Service des Douanes - ISPF

En 2020, le solde de la balance commerciale réelle atteint - 172 milliards de F.CFP contre - 214 milliards de F.CFP en 2019, soit une diminution du déficit de 20 % par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par la pandémie de COVID-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales, qui ont plus impacté la valeur des exportations locales (- 44 %) que celle des importations civiles (- 21 %).

Le taux de couverture réel s'établit à 3,2 % (- 1,3 point par rapport à 2019) et la Polynésie française demeure très dépendante des marchés extérieurs.

### Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations civiles baisse de 7 %

Entre 2020 et 2019, la valeur des importations civiles décroît de 21 % pour atteindre 177 milliards de F.CFP. Les valeurs des importations de toutes les catégories de biens diminuent. Hors importations d'avions et d'un bateau pour le transport de personnes, la valeur des importations civiles recule de 7 %, baisse tirée à parts égales par les importations à destination des ménages et celles des produits pétroliers.

### Hors importations exceptionnelles, la demande des entreprises est stable

**TABLE 1. Évolution des importations civiles entre 2016 et 2020 (millions de F.CFP)**

	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019
<b>Entreprises</b>						<b>-32,0%</b>
Biens d'équipement	32 258	33 582	77 095	67 422	33 954	-49,6%
Biens intermédiaires	34 774	36 732	39 483	40 721	39 586	-2,8%
<b>Ménages</b>						<b>-7,2%</b>
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 854	3 755	3 605	3 893	3 175	-18,4%
Produits des industries agricoles et alimentaires	38 367	39 678	40 294	42 041	41 430	-1,5%
Biens de consommation non alimentaires	26 275	26 791	28 433	30 057	27 886	-7,2%
Produits de l'industrie automobile	11 128	14 111	16 285	17 998	14 711	-18,3%
<b>Produits énergétiques</b>	<b>14 333</b>	<b>18 121</b>	<b>21 666</b>	<b>22 111</b>	<b>16 677</b>	<b>-24,6%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>160 989</b>	<b>172 771</b>	<b>226 861</b>	<b>224 242</b>	<b>177 420</b>	<b>-20,9%</b>

Source : Service des Douanes - ISPF

En 2020, les entreprises ont dépensé 73,5 milliards de F.CFP pour des produits importés (- 32 % par rapport à 2019). Hors importations d'avions et du bateau pour le transport de personnes, la valeur des importations à destination des entreprises est stable.

Les importations de biens d'équipements diminuent de 50 % en valeur. Cette baisse découle essentiellement des achats d'avions et d'un bateau, pour un montant de 34,9 milliards de F.CFP en 2019 et de 451 millions de F.CFP en 2020. En déduisant ces commandes particulières, les biens d'équipement importés en 2020 progressent de 3 %.

Comparées à 2019, les importations de biens intermédiaires, représentant les matières premières utilisées par les entreprises, décroissent de 3 % en valeur et progressent de 1 % en volume.

Malgré une pénurie de ciments dans les points de vente en Polynésie française en octobre et novembre 2020, les importations de ciments hydrauliques progressent de 6 % en valeur et de 5 % en volume entre 2019 et 2020. Depuis 1993, la Nouvelle-Zélande a très souvent été le premier fournisseur de ciments hydrauliques de la Polynésie française. Entre 2018 et 2019, les importations de ciments venant de Nouvelle-Zélande commencent à diminuer et encore plus en 2020 pour atteindre 15 000 tonnes contre 33 500

tonnes en 2019. Cette baisse impacterait davantage les petites entreprises du bâtiment qui ne peuvent plus s'approvisionner en ciment pendant environ 1,5 mois (d'octobre à novembre 2020). Pour pallier cette situation, c'est en Indonésie que le ciment est commandé en 2020. Les importations de « Bois et ouvrages en bois », reculent de 6 % en valeur et 5 % en volume.

### Les importations à destination des ménages sont en baisse

Les importations de biens à destination des ménages reculent de 7 % en valeur et de 6 % en volume. Cette baisse en valeur résulte principalement des commandes de produits automobiles et celles de biens de consommation non alimentaires. Les importations de toutes les catégories de produits diminuent en valeur et en volume.

La valeur des importations de produits automobiles décroît de 18 % pour atteindre 14,7 milliards de F.CFP. En particulier, la valeur des importations de voitures de tourisme diminue de 20 %. Elles proviennent principalement de Corée du Sud, Thaïlande, Chine et Japon.

La valeur des importations de biens de consommation recule de 7 %. Plus de la moitié de cette baisse est due aux achats de vêtements, accessoires de vêtements et meubles. Par ailleurs, en 2020, 9,9 milliards de F.CFP de produits pharmaceutiques sont importés (+ 3 %), soit 36 % des importations de biens de consommation. La France et l'Allemagne sont les deux premiers fournisseurs de produits pharmaceutiques avec, respectivement, 40 % et 13 % de parts de marché.

Les importations de produits des industries agroalimentaires diminuent de 2 % en valeur et de 4 % en volume. Leur valeur représente la moitié de la valeur des importations à destination des ménages. Les « Viandes et abats comestibles », « Lait et produits de laiterie » et « Préparations à base de céréales » constituent toujours la moitié de la commande de produits des industries agroalimentaires.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles régressent de 18 % en valeur et de 9 % en volume. Les prix unitaires des principaux produits importés baissent, en particulier les légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires (- 14 %), les fruits comestibles et les écorces d'agrumes ou de melons (- 2 %).

### Les dépenses énergétiques diminuent

Par rapport à 2019, la valeur des importations de produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, baisse de 25 %, atteignant 17 milliards de F.CFP en 2020. Le volume des importations de produits énergétiques commandés décroît de 8 %, traduisant un prix unitaire en recul de 18 % suivant l'évolution du cours moyen du baril.

En 2020, impactées par le ralentissement des rotations des lignes aériennes inter-îles, les importations de carburateurs diminuent de 54 % en valeur et de 51 % en volume par rapport à 2019.

L'importation du fioul HSFO (High Sulphur Fuel Oil - 2 %) utilisé dans le secteur maritime en tant que carburant des gros bateaux (paquebots, pétroliers, cargos, etc.) baisse de 94 % en valeur et de 92 % en volume. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a mis en vigueur une nouvelle réglementation interdisant aux bateaux d'utiliser le fioul HSFO.

De plus, une diminution de la consommation d'électricité d'EDT a été remarquée entre 2019 et 2020, entraînant la baisse de la consommation de fioul LSFO (Low Sulphur Fuel Oil - 2 %) de - 29 % en valeur et de - 10 % en volume.

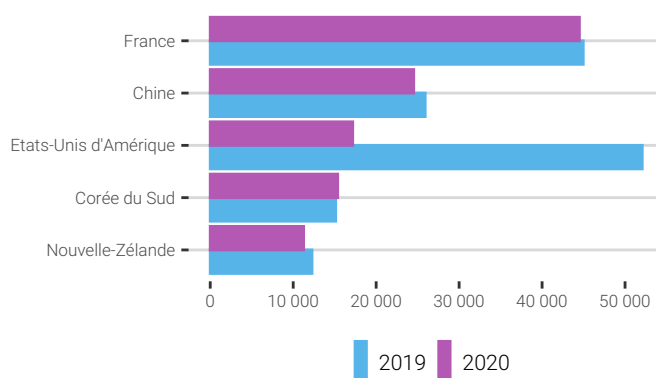
Dans une moindre mesure, les importations « d'essences à teneur en plomb inférieure à 0,013 g./litre », principalement destinées au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles), reculent de 20 % en valeur et de 5 % en volume.

Le volume des importations de « Gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 0,05 % en masse », principalement destiné au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles) et également destiné à la production d'électricité dans les îles, augmente de 2 % avec un prix unitaire qui diminue de 20 %.

Le volume des importations provenant de Corée du Sud progresse de 43 %, ce pays demeure le premier fournisseur de produits énergétiques. La Corée du Sud fournit 82 % du volume total des produits énergétiques importés, suivie de Singapour avec 13 % du volume total (- 72 % par rapport à 2019).

### La France redevient le premier fournisseur de biens

Fig. 2. Les 5 premiers fournisseurs de la Polynésie française en 2019 et 2020 (valeur CAF en millions de F.CFP)



Source : Service des Douanes - ISPF

La France, en tête des fournisseurs de la Polynésie française, a expédié vers la Polynésie française 44,5 milliards de F.CFP de produits, soit une baisse de 1 % par rapport à 2019. Les premiers produits importés de Métropole en valeur sont les produits agroalimentaires, suivis de près par les biens intermédiaires. Viennent ensuite les biens d'équipement et les biens de consommation. Les importations de produits automobiles représentent 5 % de la valeur des importations provenant de la Métropole. La valeur des importations de voitures de tourisme française recule de 25 %.

Le lait, produits laitiers, boissons, liquides alcooliques et vinaigres, préparations à base de céréales, farine et pâtisseries constituent toujours en valeur la moitié des produits agroalimentaires importés de France. Les matières et ouvrages en plastique ainsi que les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties représentent 36 % des biens intermédiaires importés de Métropole. La moitié des biens de consommation sont des produits pharmaceutiques, bien que la valeur des importations de ces derniers diminue de 6 %. La valeur des importations de biens

d'équipement importés de France est constituée de 35 % de machines, appareils et engins mécaniques ou parties de ces machines ou appareils et de 28 % de bateaux, de plaisance ou de sport.

La Chine est le deuxième partenaire commercial de la Polynésie française avec 24,5 milliards de F.CFP de marchandises importées, soit un recul de 5 % par rapport à 2019. Les biens d'équipement représentent 34 % de la facture. Parmi ceux-ci, 22 % sont des ordinateurs et matériels informatiques et 20 % sont des téléphones mobiles. Les achats d'ordinateurs portables ont augmenté de 18 % en valeur et les téléphones mobiles de 47 %. Ainsi, la Chine demeure leader en fournissant 91 % des ordinateurs portables et 73 % des téléphones mobiles. Les importations provenant de Chine sont composées de 29 % de biens intermédiaires divers (articles textiles, fonte, fer et acier et article en ces matières, etc.). Les biens de consommation, notamment des machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, des jeux et jouets, articles pour le divertissement et le sport, des meubles et des vêtements, représentent 65 % de la valeur des importations venant de Chine. Enfin, la valeur des importations de produits automobiles régresse de 47 % entre 2019 et 2020. En particulier celle des voitures de tourisme d'origine chinoise diminue de 40 %.

Les États-Unis, troisième fournisseur, ont exporté 17 milliards de F.CFP de marchandises en 2020 vers la Polynésie française. Des avions ont été achetés uniquement en 2019. Ainsi hors avions, les produits issus des États-Unis sont en baisse de 13 % par rapport à 2019. Les produits agroalimentaires totalisent le tiers du montant des importations américaines, notamment avec les morceaux et abats de volailles congelées et dans une moindre mesure les « Préparations à base de céréales, de farines, de féculés ou de lait ; pâtisseries », les « Préparation de légumes, de fruits » et les « Préparations pour sauces et sauces préparées ». Viennent ensuite les biens d'équipement (23 %) et les biens intermédiaires (18 %) dont le tiers est constitué de bois et ouvrages en bois.

Le montant des importations en provenance de Corée du Sud progresse de 2 %. Les valeurs des produits énergétiques et des produits automobiles représentent respectivement 84 % et 11 % des produits venant de Corée du Sud. Les importations de produits énergétiques augmentent de 5 % en valeur et de 43 % en volume. La valeur des importations des voitures de tourisme décroît de 15 %.

Les importations de Nouvelle-Zélande diminuent de 8 % en valeur. Les produits agroalimentaires, principalement de la viande bovine, du lait et des produits laitiers, constituent plus de la moitié des importations en valeur. Les biens intermédiaires tels que le bois, les produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, et l'aluminium et ouvrages en aluminium sont le deuxième poste avec 28 % du montant importé. Les importations de ciment portland néo-zélandais diminuent de plus de moitié en valeur et en volume. Ce ciment représente ainsi 7 % de la valeur des biens intermédiaires de Nouvelle-Zélande, contre 12 % en 2019.

La valeur des importations provenant de Singapour chute de 61 % et laisse la sixième place d'importateur de la Polynésie française à l'Italie.

La valeur des importations des marchandises italiennes progresse de 20 % et atteint 6,7 milliards de F.CFP de produits divers.

## Les exportations locales en baisse

TABLE 2. Évolution des exportations locales entre 2016 et 2020 (millions de F.CFP)

	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019
<b>Produits perliers</b>	6 655	8 348	7 655	5 038	2 474	-50,9%
Perles brutes	6 427	8 117	7 463	4 870	2 390	-50,9%
Ouvrages en perles	93	146	104	104	59	-42,9%
<b>Poisson</b>	1 285	1 342	1 509	1 819	854	-53,0%
<b>Noni</b>	651	591	677	608	465	-23,5%
<b>Huile de coprah</b>	861	784	584	489	457	-6,5%
<b>Vanille</b>	464	619	666	791	380	-51,9%
<b>Nacre</b>	141	207	210	240	183	-23,8%
<b>Monoï</b>	322	369	369	349	266	-23,7%
<b>Bière</b>	53	23	20	22	6	-74,4%
<b>Autres</b>	689	694	655	675	553	-18,0%
<b>Ensemble</b>	<b>11 120</b>	<b>12 977</b>	<b>12 344</b>	<b>10 029</b>	<b>5 639</b>	<b>-43,8%</b>

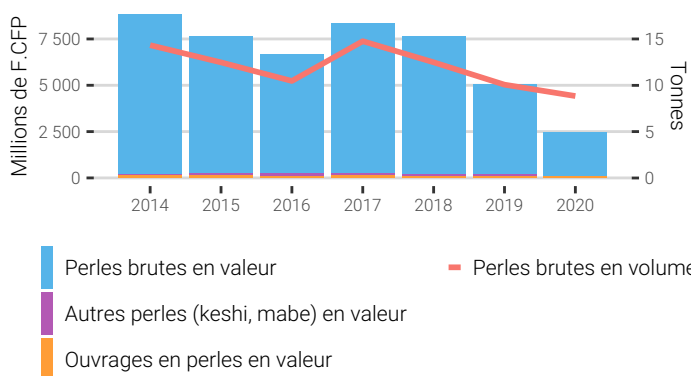
Source : Service des Douanes - ISPF

En 2020, la valeur des exportations locales décroît de 44 % par rapport à 2019 pour s'établir à 5,6 milliards de F.CFP. La valeur des exportations de toutes les catégories de produits recule. La baisse de la valeur des exportations locales est principalement due à la diminution des exportations de perles de cultures brutes, suivie dans une moindre mesure de celle de poissons.

Ces baisses sont les conséquences de la pandémie de COVID-19 en Polynésie française et la fermeture de ses frontières à l'international, entre fin mars et fin juin 2020.

## Les ventes de produits perliers diminuent

Fig. 3. Évolution des exportations de produits perliers de 2014 à 2020 en valeur (millions de F.CFP) et en volume (tonnes)



Source : Service des Douanes - ISPF

La valeur des produits perliers représente 44 % de la valeur des exportations locales. Elle décroît de 51 % entre 2019 et 2020 entraînée par les exportations de perles de culture brutes en baisse de 51 % en valeur et de 12 % en volume.

Cette année, neuf tonnes de perles de culture brutes ont été exportées pour un montant de 2,4 milliards de F.CFP. Les volumes de perles de cultures brutes exportés vers Hong Kong diminuent de 50 % et ceux vers le Japon de 9 %. Ceux vers les États-Unis augmentent fortement permettant à ce dernier de passer deuxième pays destinataire des exportations de perles de culture brutes en

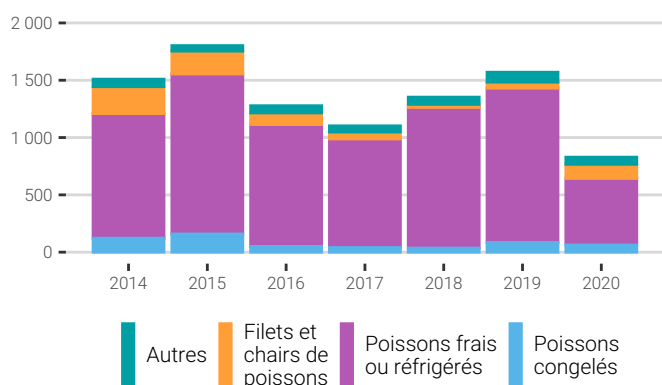
2020. Hong Kong, les États-Unis et le Japon se partagent la quasi-totalité du marché des perles de culture brutes exportées avec respectivement 38 %, 29 % et 28 % du volume.

Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée décroît de 44 % en 2020 et s'établit à 270 F.CFP, contre 482 F.CFP en 2019.

Ces baisses sont les conséquences de la pandémie de COVID-19 en Polynésie française et la fermeture de ses frontières à l'international, entre fin mars et fin juin 2020 accentuées par le retrait de la perception du « droit Spécifique sur les perles exportées » (DSPE).

### Les exportations des produits de la pêche reculent

Fig. 4. Évolution des exportations par type de poisson entre 2014 et 2020 en volume (tonnes)



Source : Service des Douanes - ISPF

Le poisson, second produit le plus exporté de la Polynésie française, constitue 15 % de la valeur des exportations locales.

Les produits de la pêche exportés en 2020, principalement du thon, atteignent une valeur de 850 millions de F.CFP pour un volume de 830 tonnes, soit respectivement des baisses de 53 % et 47 % par rapport à 2019. Le prix au kilogramme décroît de 11 % et atteint 1 030 F.CFP en 2020. La diminution en valeur est principalement due au recul des exportations de poissons frais ou réfrigérés. Leur prix au kilogramme est de 1 146 F.CFP, soit une baisse de 4 % par rapport à 2019.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (83 % des produits de la pêche exportés en valeur) avec 620 tonnes importées pour une valeur de 705 millions de F.CFP. Le marché américain diminue de 57 % en valeur et 55 % en volume par rapport à 2019, il est essentiellement constitué du thon frais ou réfrigéré.

### Tous les autres produits locaux baissent en valeur et en volume

Les exportations de noni diminuent de 24 % en valeur et en volume pour atteindre respectivement 465 millions de F.CFP et 1 500 tonnes. Le volume est commandé pour 71 % sous forme de purée dont le prix moyen au kilogramme est de 275 F.CFP. La purée de noni est exportée vers quatre pays : les États-Unis qui achètent 47 % du volume, suivis du Japon (36 %), de la Chine (13 %) et de l'Allemagne (4 %). Le jus de noni est exporté vers une dizaine de pays dont la Chine en tête avec 48 % du volume de jus.

Les exportations d'huile de coprah s'élèvent à 457 millions de F.CFP pour un volume de 6 088 tonnes, soit une diminution de 7 % en valeur et de 25 % en volume par rapport à 2019. Le prix au kilogramme est de 75 F.CFP, en hausse de 24 %. Les acheteurs d'huile de coprah sont exclusivement français.

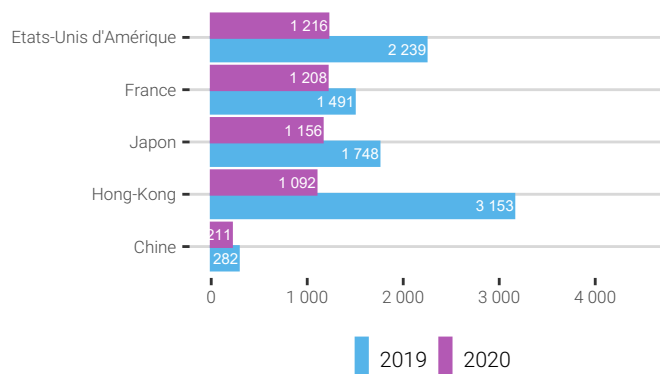
Le volume des exportations de vanille décroît de 49 % avec un prix au kilogramme toujours très élevé de 55 000 F.CFP (- 6 % par rapport à 2019). La valeur des exportations de vanille s'élève à 380 millions de F.CFP, soit un recul de 52 % par rapport à 2019. La moitié du volume de vanille est expédiée en France, 13 % aux États-Unis et 11 % au Danemark. Les exportations vers la France diminuent de 54 % en valeur et en volume.

Les exportations de monoï diminuent de 24 % en valeur et de 23 % en volume. Avec un prix moyen au kilogramme de 1 057 F.CFP, les ventes atteignent un montant de 266 millions de F.CFP. Le volume des exportations est composé de 29 % de produits finis et de 71 % de matières en vrac. Le monoï est principalement exporté vers la France (80 %) et le Chili (11 %). La France commande 88 % de monoï en vrac et le Chili exclusivement du monoï conditionné.

Les exportations de nacres baissent de 24 % en valeur et en volume pour atteindre 183 millions de F.CFP et 1 300 tonnes. La nacre est essentiellement exportée vers la Chine et le Vietnam qui commandent respectivement 64 % et 22 % du volume. Le volume vers la Chine décroît de 17 % et celui vers le Vietnam de 38 % entre 2019 et 2020.

### L'Asie premier client de la Polynésie française

Fig. 5. Les 5 premiers clients de la Polynésie française en 2019 et 2020 (millions de F.CFP)



Source : Service des Douanes - ISPF

En 2020, le continent asiatique importe 46 % de la valeur totale des produits locaux, soit un montant de 2,6 milliards de F.CFP et 3 460 tonnes de marchandises, soit 19 % du volume total des exportations locales. Les exportations diminuent de moitié en valeur et de 2 % en volume. Bien qu'en baisse de 55 %, les perles de culture brutes constituent l'essentiel des exportations vers l'Asie (81 %). Le Japon et Hong Kong sont les principaux acheteurs asiatiques (87 %). Le Japon achète pour 1,2 milliard de F.CFP, soit une diminution de 34 %. Hong Kong importe pour 1,1 milliard de F.CFP, soit également une baisse de 65 % par rapport à 2019. Les commandes chinoises reculent de 25 % par rapport à 2019 pour atteindre un montant de 211 millions de F.CFP, elles correspondent à 8 % du total des exportations vers l'Asie.

Les États-Unis, avec 1,2 milliard de F.CFP, captent 22 % de la valeur des exportations locales en recul de 46 % en valeur et de 39 % en volume. Les exportations de poissons frais ou réfrigérés représentent 54 % de la valeur globale des exportations vers ce pays, les produits perliers, 15 % et la purée de noni, 11 %. Les exportations vers l'Europe s'élevaient à 1,3 milliard de F.CFP soit 24 % de la valeur des exportations locales (+ 7 points par rapport à 2019). Les exportations vers la France métropolitaine représentent 91 % de la valeur de la zone européenne. Elles sont constituées pour l'essentiel d'huile de coprah brute (37 %), de vanille (18 %), de monoi présenté en vrac (11 %) et de produits perliers (11 %). La valeur de ces exportations baisse de 7 % pour l'huile de coprah et de 54 % pour la vanille par rapport à 2019.

## Définitions

**Importations civiles** : elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

**Exportations locales** : il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

**Balance commerciale réelle** : c'est la différence entre certains échanges de marchandises, c'est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

**Taux de couverture réel** : c'est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles);
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

## Télécharger les données

 Toutes les données

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1314
<b>Auteur de la publication</b>	Brenda MAO CHE
<b>Rédacteur en chef</b>	Nadine RESNAY
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépôt légal</b>	Avril 2022
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	ispf@ispf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370

